

Compte-rendu - Conseil de quartier du 07 novembre 2024

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Khaled BEN MOHAMED, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.
- Monsieur Ludovic LECOMTE, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère Municipale déléguée à la concertation de proximité.
- Monsieur Erwan MARIE, Chef de service « études » à la direction de la voirie et de l'environnement.
- Madame Lorène PAPPALEPORE, Chargée d'études au service « études » de la direction voirie-environnement.
- Monsieur Obeye EL JILALI, responsable études et projets en propreté urbaine au service environnement
- 27 habitants.

ORDRE DU JOUR

- 1. Projet de sente Dalou Tremblay.
- 2. Gestion de la propreté urbaine : les actions de la Ville en termes de propreté.
- 3. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Résumé des échanges

Pendant cette réunion du conseil de quartier, les échanges ont principalement porté sur le projet de la sente Dalou-Tremblay et la gestion de la propreté urbaine.

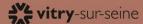
Il a été présenté :

- Le projet expérimental de la sente Dalou-Tremblay, qui débutera en avril 2025 ;
- Les actions de la Ville en termes de propreté.

Ensuite, les échanges ont abordé les sujets d'actualité du quartier.









PROJET DE SENTE DALOU-TREMBLAY

Conformément à ce qui a été convenu lors de la dernière réunion du conseil de quartier, les services « études » et vie de quartier ont rencontré le bailleur SEMISE pour lui exposer le projet de la sente Dalou-Tremblay et obtenir son approbation. Le projet a bien été approuvé par le bailleur dans son principe.

Pour rappel, ce projet vise non seulement à améliorer la sécurité des enfants de la résidence Dalou qui se rendent à l'école Eugénie-Cotton, mais aussi à améliorer l'accès de la cité Dalou au reste du quartier du Plateau.

• Présentation de projet



Les élus référents présentent les ingénieurs et techniciens en charge du projet.



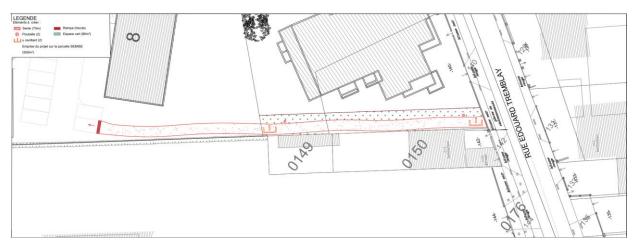
M. MARIE informe les habitants que les études ont été réalisées sur les deux versions du projet :

Version 1

• La première de la rue Dalou jusqu'à la rue Trembley mesure 165 mètres de longueur et a une emprise au sol importante de 675 m², ce qui nécessiterait des travaux importants dans la résidence; cela occasionnerait également la diminution des espaces verts, la suppression de quatre places de stationnement, et la neutralisation de l'espace pétanque. Pour ces raisons ainsi que pour des raisons financières, cette version du projet a été écartée.

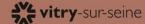
Version 2

• Une deuxième version du projet a donc été envisagée, du parking de la résidence Dalou jusqu'à la rue Tremblay. Cette version aura un impact moins important sur la résidence, avec une emprise au sol de 300 M² et une longueur de 75 m, sur la parcelle dont la municipalité deviendrait propriétaire. Il n'y aura qu'une seule place de stationnement supprimée, et les espaces verts ou de jeux ne subiront aucune altération. (Ci-dessous le plan du projet expérimental)









M. MARIE précise aux habitants que la mise en place de cette expérimentation est prévue pour avril 2025, avec un budget modéré.

Ce projet de sente expérimentale comprend également des aménagements tels que l'installation d'une barrière en « U oscillant » des deux côtés de la sente, ce qui entrave le passage des deux roues, permettant ainsi le passage uniquement de personnes à pied, de personnes à mobilité réduite, de poussettes et de vélos d'enfants. Le revêtement de sol de la sente sera en grave stabilisée, ce qui favorisera la perméabilité.





U Oscillant

Sol stabilisé

M. MARIE indique que si l'expérimentation est positive, la sente sera conservée et améliorée avec l'installation d'éclairage. Si l'expérimentation est négative, la sente sera refermée.

Une habitante, dont la mère est la propriétaire de la maison située de l'autre côté de la future sente, s'inquiète du fait que le mur de sa maison soit tagué.

M. MARIE indique que si la sente devient permanente et si nous avons l'autorisation de l'habitante, nous pourrons envisager une végétalisation grimpante sur le mur de la propriété pour éviter les tags. La possibilité de laisser un mètre de végétation des deux côtés de la sente sera étudiée.

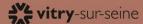
• Sur la sécurité école

Certains habitants s'inquiètent de la sécurité des enfants à la sortie de la sente côté Tremblay, en suggérant de les diriger vers l'agent de passage à l'entrée de l'Impasse Kommer avec des marquages au sol.

M. MARIE suggère plutôt de mettre en place une barrière à l'extrémité du trottoir, à la sortie de la sente, pour guider les habitants et surtout les enfants. Il rappelle également aux habitants que la sente est expérimentale et sera ajustée et améliorée en fonction des usages et des retours des habitants (éclairage, végétalisation et mobilier urbain, etc.).







Le président de l'amicale de la résidence Dalou informe les services de la ville qu'il y a déjà un passage prévu pour les pompiers derrière le bâtiment 25. Afin de faciliter la circulation des enfants en toute sécurité, il suggère que la sente débouche sur ce passage.

M. Marie remercie l'habitant pour cette proposition et précise que le service étudiera la faisabilité de relier la sente à ce passage.

Les élus référents interrogent les habitants pour savoir si ce projet de sente Dalou-Tremblay expérimentale est conforme à leurs attentes. Ils indiquent qu'une séance de conseil de quartier sera prévue pour faire le bilan de cette expérimentation et décider de l'avenir de la sente.



Les habitants sont favorables à cette expérimentation.



PROPRETÉ URBAINE

Conformément à la demande des membres du conseil de quartier lors de la séance précédente, le service environnement de la ville présente les actions de la mairie en termes de propreté urbaine et de répondre à vos interrogations à ce sujet.

Rappel des incivilités et de l'outil « Vitry Ma rue »

M. EL JILALI rappelle aux habitants présents que les comportements de certains usagers dégradent la propreté de l'espace public de la ville tels que : les déchets déposés à côté des corbeilles de propreté, des bacs et des bornes de textile, mais aussi à côté des bornes de collecte pneumatique, la présentation anarchique des encombrants dégrade également la qualité de propreté de l'espace public, malgré la possibilité aux vitriot.es d'avoir des rendez-vous pour se débarrasser de leurs encombrants.

Pour mieux répondre aux attentes des Vitriot.es et améliorer la qualité de l'espace public, dans une démarche participative, la ville a développé également l'application "Vitry, ma rue" permettant de signaler une anomalie sur la voie publique, dès sa constatation. En moyenne, 330 signalements sont reçus par mois par les services techniques pour la catégorie propreté et déchets, ce qui représente 70% de tous les signalements reçus sur l'application Vitry ma rue.

Les actions menées et compétences partagées

M. EL JILALI précise également qu'à la suite de ce constat, la ville a mis en place de nombreuses actions techniques de nettoyage et de collecte, mais aussi une sensibilisation et une incitation au changement des comportements des vitriot.es afin de répondre aux grands enjeux de la propreté urbaine dans la ville.







Les tâches de la propreté urbaine dans la ville sont partagées selon les compétences entre deux collectivités, compétence ville avec le pouvoir de la police, nettoyage du domaine public et aménagement de voirie, mais aussi un grand travail de prévention et sensibilisation auprès des vitriot.es. Toutefois, l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB) a la responsabilité de collecter et de traiter les dépôts sauvages.

Afin de maintenir la propreté urbaine dans la ville, des ressources humaines importantes sont mobilisées pour le nettoiement. En effet, du lundi au vendredi, 50 agents sont présents sur le terrain pour effectuer le balayage manuel et mécanique, vider les corbeilles de rue et nettoyer les voies, tandis que 19 agents sont présents le samedi. La collecte des dépôts sauvages est assurée par 7 agents de l'Établissement Public Territorial - Grand Orly Seine Bièvre du lundi au samedi.

M. EL JILALI précise que la fréquence de nettoyage dépend de la fréquentation et de l'importance des voiries. La densité des corbeilles de propreté est également influencée par la fréquentation des rues.

• Sur la sensibilisation

M. EL JILALI souligne que la ville se mobilise pour sensibiliser les habitants, en plus de ses actions de propreté urbaine. En 2018, une brigade propreté a été mise en place, avec 5 agents chargés de mener des enquêtes et de sensibiliser les vitriot.es. En effet, en 2023, plus de 5 260 personnes ont été sensibilisées, sur le terrain ou par courrier, et plus de 200 personnes ont reçu des mises en recouvrement des coûts de ramassage des dépôts non-conformes.

La sensibilisation est essentielle pour changer le comportement des vitriot.es, c'est pourquoi la ville soutient toutes les initiatives de nettoyage, y compris les associations de quartier qui se regroupent chaque dimanche pour nettoyer leur quartier. La ville met également en place ses propres initiatives, comme le Word Clean Up Day qui a lieu le troisième samedi de septembre et la semaine de la propreté qui s'est déroulée du 22 au 28 avril 2024.

La ville sensibilise les plus jeunes dans les écoles en organisant des ateliers pour sensibiliser les enfants à la propreté urbaine, ainsi qu'en soutenant les initiatives du conseil Municipal des enfants.

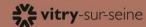
• Sur la démarche participative

Les élus référents informent les habitants que la ville a également lancé une démarche participative pour améliorer la propreté urbaine dans la ville. Un groupe de travail sur la propreté urbaine au sein du Conseil local de l'environnement réunit régulièrement les services de la ville, les bailleurs, les associations et les centres sociaux, afin de faire un bilan continu en se basant sur les objectifs communs, le partage d'informations et les actions entreprises, ainsi que sur les défis rencontrés en matière de propreté urbaine.

En ce qui concerne le quartier du Plateau, la brigade a constaté des améliorations par rapport à ses débuts fin 2018. Cependant, certaines rues demeurent sales malgré les mesures prises. En outre, nous remarquons des dépôts sauvages occasionnels à l'angle de l'avenue du Colonel Fabien et de la rue Verte.







Certains habitants signalent la présence de dépôts sauvages sur la propriété privée du café, à l'intersection des rues Édouard Tremblay et Julian Grimau.

Il y a 3 ans, un courrier de mise en demeure a déjà été envoyé au propriétaire du café. Les faits se sont à nouveau reproduits, donc le service concerné va poursuivre son action auprès de ce commerçant.

Un habitant met en avant la présence fréquente de dépôts sauvages dans le quartier, voie Georges Carré.

La voie George Carré est l'une des difficultés majeures qui abritent des dépôts sauvages dans le quartier. Il y a des ramassages réguliers sur ce point. En ce qui concerne le dépôt sauvage sur la rue verte, celui-là était sur une propriété privée. C'est pour cela que son traitement a pris plus de temps que prévu.

Certains habitants remettent en question la politique d'identification et de verbalisation des dépôts sauvages, en suggérant l'utilisation de caméras de surveillance pour une meilleure efficacité.

M. EL JILALI précise qu'une réflexion est en cours pour réviser la politique d'identification en collaboration avec la brigade de propreté. Une étude est également en cours afin d'évaluer la propreté des quartiers.



DIVERS

• Sur la rue Carpeaux

Des habitants de la rue Carpeaux expriment leur souhait de créer des places de stationnement alterné. En suggérant également la mise en place de la rue Corot en sens unique pour réduire le trafic sur la rue Carpeaux, ainsi que l'ouverture du parking à l'intérieur du centre de formation Monod pour les agents.

• Sur la voirie et le handicap

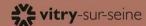
Une habitante en situation de handicap souligne le problème de la végétation qui dépassent sur les trottoirs à l'intersection des rues Édouard Tremblay et Colonel Fabien. Elle souhaite également la mise en place des feux sonores à cette intersection.

Une nouvelle habitante du quartier souligne le manque d'indication pour l'école maternelle Eugénie Couton sur la rue verte.

Les habitants souhaitent aborder, lors du prochain ordre du jour du conseil de quartier, l'embellissement du quartier et la fête de quartier.









ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

• Sur la Rue Carpeaux

Des habitants de la rue Carpeaux questionnent la politique de verbalisation du stationnement dans la rue Carpeaux. Ils interrogent en effet les règles de stationnement dans cette rue, mais aussi la présence de véhicules gênants aux abords du collège.

La voirie indique que la rue est interdite au stationnement en raison de l'absence de traçage au sol. En outre, il n'est pas envisageable de mettre en place un stationnement sur cette rue, trop étroite et en double sens.

La Police Municipale précise que la rue Carpeaux est considérée comme l'une des rues prioritaires à surveiller en raison des nombreux signalements de stationnement abusif et de flux de circulation important.

• Sur la résidence Urban Garden

Les habitants de la résidence Urban Garden s'interrogent sur le propriétaire et le gestionnaire des parcelles de verdure le long de leur résidence.

Le service foncier de la ville précise que ces parcelles de verdure sont actuellement propriété du promoteur, en attendant la signature d'un acte de régularisation par la Ville, afin de récupérer la gestion de ces parcelles, en plus de la parcelle permettant la réalisation de la sente. Elles seront ensuite gérées par le service de voirie de la ville en tant qu'espace public.

ANNONCE DE VOTRE ELUE DELEGUEE À LA CONCERTATION DE PROXIMITE

Sandra BAHRI, l'élue déléguée à la concertation de proximité annonce aux habitants le lancement de l'observatoire des Conseils de quartier.

Trois axes de réflexion seront abordés avec les habitants : la communication, l'inclusivité et les méthodes de concertation qui seront débattus lors de 4 grandes rencontres.

Les dates de ces rencontres sont :

- Samedi 16 novembre, de 10h à 12h, Maison de la Vie associative ;
- Mercredi 4 décembre, de 17h à 19h, Maison des Vitry'Haut;
- Jeudi 23 janvier, de 19h à 21h, Centre social Balzac ;
- Samedi 8 février de 10h à 12h, Hôtel de ville.

Service Vie de quartier